

# L'Accueil des personnes sans-abri par la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis

**Résumé :** Depuis 1997, la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis accueille et accompagne les personnes sans-abri tout au long de l'année. Elle coordonne les associations caritatives en particulier pendant la période hivernale et gère un accueil de jour pour les grands exclus.

## AUTEUR(S)

Bernadette Some  
Responsable du Plan local de solidarité, CCAS Saint-Denis  
bernadette.some@ville-saint-denis.fr

## PROGRAMME

**Démarrage :** 1997  
**Lieu de réalisation :** Saint-Denis  
**Budget :** N/C  
**Origine et spécificités du financement :** Financé par le CCAS de Saint-Denis

## ORGANISME(S)

Maison municipale de la solidarité  
7 rue Jacques Duclos  
93200 Saint-Denis  
[http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/prod\\_22464/maison-municipale](http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/prod_22464/maison-municipale)  
**Salariés :** 12  
**Bénévoles :** 0



**Fiche rédigée par :** Jean-Louis Duong

## COMITÉ DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** dimanche 19 avril 2015

**Appréciation(s) du comité :** *Source d'inspiration !*

**Solution(s) :** *Exclusion et isolement, Logement*

**Opérateur(s) :** *Établissement Public*

**Pays :** France, Île-de-France

**Bénéficiaires :** *Sans abris, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

**Envergure du programme :** *Locale*

**Domaine(s) :** *Logement, Biens essentiels*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Some, « L'Accueil des personnes sans-abri par la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis », *\*\*Journal RESOLIS\*\** (2015)

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Avant 1994, il n'existait pas de prise en charge en hébergement à Saint-Denis. De 1994 à 1997, un hébergement était uniquement assuré pendant la période hivernale sur le secteur de la Porte de Paris. En raison de l'importance du nombre de personnes sans-abri, une réflexion a été engagée qui a conduit en 1997 à la mise en place progressive d'un dispositif d'accueil des personnes sans abri. Il s'agit de la « Maison municipale de la solidarité » qui aujourd'hui dépend du plan local de solidarité et est une association rattachée au Centre communal d'action sociale de Saint-Denis.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

Assurer :

- un hébergement de nuit toute l'année pour des hommes sans domicile fixe, majeurs, et généralement âgés de plus de 25 ans
- un accueil de jour
- un accompagnement social adapté à chaque situation

## ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Achat d'un bâtiment par le CCAS (1997) puis d'un appartement d'une capacité d'accueil de 7 lits
- Accompagnement individuel adapté : un projet est élaboré avec toutes les personnes hébergées dans le centre
- Accueil de jour proposant un service de repas en période hivernale
- Accès à des douches, des vestiaires et un service de lavage du linge. Distribution de café chaud. Offre des séances de musicothérapie.
- Permanence médicale à visée préventive et d'orientation
- Maraudes médicales avec un médecin du Samu 93 (1 mercredi matin par mois en période hivernale). Maraudes de l'équipe en lien avec les médiateurs de nuit et différentes associations.
- Domiciliation des personnes possible



## RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014 :

- 140 personnes prises en charge en « file active »
- 17 personnes hébergées par le centre de nuit de Saint-Denis. Les autres demandes non satisfaites ont fait l'objet d'une orientation avec le 115.
- Turn-over moins important qu'en 2013 en raison de plusieurs « sorties positives » du centre d'hébergement : Foyer de jeunes travailleurs, Hôtel meublé avec une aide financière, et quelques logements stables.
- 104 personnes étaient domiciliées (au 31/12/2015) ce qui leur a permis de recevoir leur courrier et faciliter l'ouverture et le suivi des droits sociaux.

---

## ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Saint-Denis et Saint-Ouen sont les seules villes du département à avoir pris en considération cette problématique et l'avoir intégrée dans une politique de la ville.

---

## PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Pour les questions d'hébergement : 115
- Pour l'aide alimentaire : la communauté des petites sœurs des pauvres, Secours catholique (petit-déjeuner pendant la période hivernale), Secours islamique (repas tous les midis en période hivernale et pendant la période du Ramadan), Restos du cœur (repas chauds toute l'année le soir) et Secours populaire (distribution alimentaire tous les jeudis après-midi)

---

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

### **Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :**

- Capacité d'hébergement insuffisante
- Absence de dispositifs semblables dans d'autres territoires du département
- Capacités financières limitées

### **Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :**

La maison de la solidarité est actuellement partagée avec des associations caritatives de la ville. Ce partenariat favorise l'accès aux denrées alimentaires et autres prestations répondant aux besoins des personnes en errance.

### **Améliorations futures possibles :**

- La surface disponible pourrait permettre d'atteindre une capacité de 20 lits.
- Le regroupement de l'accueil de jour et de l'hébergement de nuit sur le seul site de la Maison de la solidarité

### **Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :**

- Connaissance du terrain, du tissu social et des problématiques des sans domicile fixe dans la ville
- Repérage et identification des personnes sans-abris par des maraudes et la collaboration avec d'autres acteurs
- Nécessité de compétences professionnelles dans le travail et l'accompagnement social
- La maison ne se limite pas à la gestion de l'urgence mais elle suit les usagers sur la durée et les accompagne sur un projet de solutions d'hébergement ou logement.
- Hébergement pas limité à la période hivernale
- Composition de l'équipe : 1 responsable de service, 1 responsable adjointe, 1 assistante sociale, 2 secrétaires, 1 psychologue, 2 agents d'entretien et d'accueil, 1 animateur, 3 agents d'accueil et d'insertion pour le centre d'hébergement de nuit